



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°03 – 11 mars 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



COLZA

Stade : La quasi-totalité des parcelles est aux stades D1-D2

Charançon de la tige du colza : Risque faible pour le moment, mais peut évoluer rapidement. Surveiller les piqûres de nutrition et de ponte sur plante afin d'évaluer le risque à la parcelle.

Meligèthe : La colonisation des plantes n'a pas débuté, risque nul pour le moment



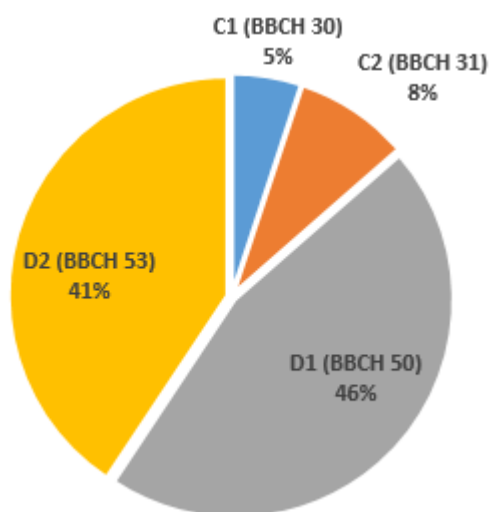
1 Stade des cultures

Cette semaine, les stades sont compris entre C1 (reprise de végétation) et D2 (inflorescence dégagee).

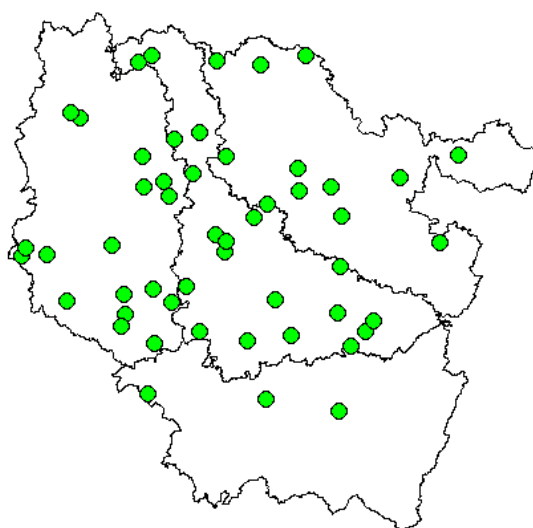
La majorité des colzas sont dans la période de sensibilité aux dégâts de charançon de la tige du colza et méligèthes.

Les premières fleurs ayant été observées sur le réseau, durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « réglementation abeilles ».

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées du 05/03/2020 au 10/03/2020



Stade C1 : Reprise de végétation
Stade C2 : entre-nœud visible

Stade D1 : Boutons accolés cachés

Stade D2 : Inflorescence dégagee

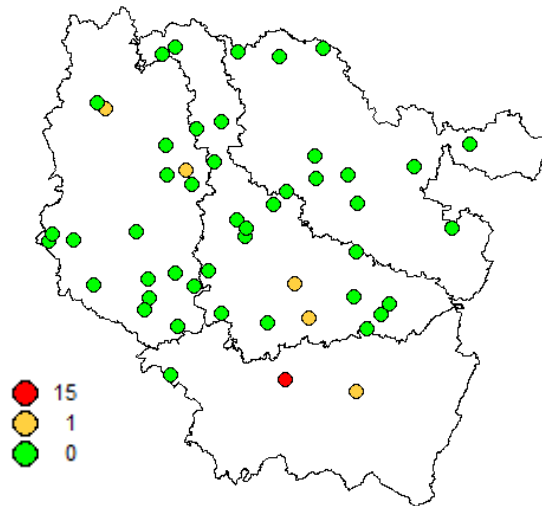
Stade E : Boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent

2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

Pour la description biologique du ravageur et de sa nuisibilité, se référer au [BSV n°2 du 04/03/2020](#)

a. Observation

Cette semaine, 12% des pièges ont été actifs. Un piège a enregistré 15 captures, les autres pièges actifs n'ont enregistré qu'une seule capture de charançon de la tige du colza.



**Captures des charançons de la tige du colza
entre le 05/03/2020 et le 10/03/2020**

Les premiers dégâts dus aux charançons de la tige du colza (déformation, éclatement de la tige) sont signalés sur 3 parcelles du réseau avec des niveaux de dégâts faibles, inférieurs à 5% de plantes touchées.

En ce qui concerne le charançon de la tige du chou, 5 pièges ont été actifs avec à chaque fois 1 charançon piégés.



**Piqûres de charançon de la tige du colza
Terres Inovia**

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

La colonisation des parcelles a débuté mais ne semble pas généralisée à la région. Les premiers dégâts sont signalés, ce qui laisse penser que le vol a commencé il y a deux ou trois semaines sur les secteurs les plus précoces.

Les conditions météorologiques pluvieuses et venteuses perturbent le vol du charançon mais rendent aussi le piégeage en cuvette jaune moins efficace. Dans ce contexte, il est important d'observer l'apparition des piqûres de nutrition et de ponte sur les plantes afin d'évaluer le risque à la parcelle.

Le **risque est faible cette semaine**. Attention toutefois, le risque peut évoluer rapidement à la faveur des journées favorables à l'activité du ravageur.

3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

Cette semaine, une seule parcelle signale la présence de méligèthes sur les colzas. Sur la région, la colonisation des plantes n'a pas débuté. Les plantes pièges qui commencent à fleurir devraient contenir les infestations faibles à modérées. **Le risque reste nul pour l'instant.**

Le dénombrement des méligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de méligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de méligèthe par plante et le pourcentage de plantes infestées. Attention, n'intégrez pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage car vous risquez de surestimer la population présente. Attention également, dès lors que des plantes sont en fleurs, la réglementation « abeille » s'applique.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".